

relatif aux dispositions du décret
n° 81/489/DPPI/MININFO/INC du 25 Juil-
let 1981 portant promotion au titre de
l'année 1978 de Monsieur MAKOUNBOU Ga-
briel.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amende-
ment de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut gé-
D.F.P. néral des fonctionnaires ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le Statut
commun des cadres de la catégorie A1 des Services Techniques ;
(/u le Décret n° 62/130 du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du
3 Février 1962 portant Statut général des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 relatif à
la nomination et à la révocation des fonctionnaires de la caté-
gorie A1 ;
(/u le Décret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965 réglementant
D.S. l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de
la République Populaire du Congo ;
(/u le Décret n° 60/89 du 3 Mars 1960 portant Statut par-
ticulier des cadres de l'Imprimerie Officielle ;
(/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant dé-
blocage des avancements des agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Rectificatif n° 81/015 du 25 Janvier 1981 au dé-
cret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
(/u le Décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux
intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 81/488/DPPI/MININFO/INC du 25 Juillet
1981 portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1978
des fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des
Services Techniques (Imprimerie).
(/u le décret n° 81/489 du 25 juillet 1981 portant promotion
au titre de l'année 1978 de Monsieur MAKOUNBOU Gabriel, Ingénieur Poly-
graphe ;
(/u le décret n° 82/031 du 13 Janvier 1981 portant révision
de la situation administrative de Monsieur MAKOUNBOU Gabriel, In-
génieur de 3° échelon ;

.../...;

D E C R E T E

ARTICLE 1ER.- Est et demeure retiré le décret n° 81/489/DFPI/MINI-INFO/INC du 25 Juillet 1981 portant promotion au titre de l'année 1978 de Monsieur MAKOUMBOU Gabriel, Ingénieur Polygraphe des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Imprimerie) l'intéressé étant reclassé et nommé au 4° échelon de son grade pour compter du 14 Novembre 1977 par décret n° 82/031/MTFS/DGTFP/DFP du 13 Janvier 1982 portant révision de sa situation Administrative.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié au JORPC, et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 1er Juin 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Information et
des Postes et Télécommunications,

Commandant Florent MFSIBA.-

Coleonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances,

Bernard COMBO MATSIONA.-

YVINE OSSETOUMBA LEMOUNDEZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....	1
DGTFP/DFP.....	3
S.B.....	2
D.C.F.....	1
MINIINFO/PT.....	1
R.N.C.....	2
DOSSIER.....	3
INTERESSE.....	1
SGCM/EC.....	2